

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1820>



Grève du 18 décembre 2006

Le 18 décembre, la profession face à ses responsabilités

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mardi 12 décembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Gilles de Robien refuse de satisfaire la demande de l'intersyndicale composée de 15 organisations qui représentent 99 % des personnels : celle-ci a exigé le 29 novembre que le Ministre renonce à présenter au **Comité Technique Paritaire Ministériel** du 11 décembre les textes qui doivent modifier les statuts des enseignants du Second Degré ; elle a demandé l'ouverture de discussions sur les conditions d'exercice des métiers de l'enseignement.

Avec une incroyable arrogance, le Ministre s'obstine ; **boycotté le 11 décembre par l'ensemble les représentants des personnels, le CTPM siègera avec le même ordre du jour le 18 décembre** : ce jour-là nous devons dire notre refus de voir dénaturer nos missions et dégrader nos conditions de travail.



Car la réforme des statuts des enseignants du Second Degré,

- c'est l'augmentation de la charge de travail ou la diminution du salaire pour de nombreux professeurs de lycées qui bénéficiaient jusque-là de l'heure de première chaire ;
- c'est la suppression du droit aux décharges de laboratoire, de cabinet d'histoire, qui seront attribuées localement (par le chef d'établissement et son conseil pédagogique) en fonction des moyens et des politiques définis par chaque rectorat (et de toute évidence en fonction de la taille de l'enveloppe budgétaire et des nécessités de service...) ;
- c'est la possibilité d'imposer à tout enseignant (et pas seulement aux TZR, qu'on se le dise !) un complément de service dans une autre commune (donc également dans un autre cycle !) ;
- c'est le retour de la bivalence ;
- c'est la mort annoncé du sport scolaire ;
- c'est ...
- c'est n'importe quoi !

